



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2

Téléphone : 02.98.80.59.12

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE  
LOCAL DU 28 MAI 2013**

Madame la Présidente,

Ce Comité technique est convoqué suite au boycott par les organisations syndicales, de la réunion initialement prévue le 16 mai dernier.

Par cette action, nous avons notamment voulu marquer notre désapprobation de voir l'organisation de la campagne IR 2013, portée à notre connaissance 3 semaines après le lancement des opérations...

Dès lors, cette présentation s'apparentait déjà plus à un bilan, et nous étions privés de pouvoir nous exprimer utilement sur les modalités techniques et réglementaires de cette campagne 2013.

De plus, les incidents qui se sont déroulés au dernier CHS-CT du 18 avril 2013, ont également été déterminants pour la prise de décision collective d'effectuer ce boycott.

Lors de ce CHS-CT, les organisations syndicales avaient quitté la séance en raison de vos prises de positions, Madame la Présidente, peu en phase, selon nous, avec une approche constructive du dialogue social au sein de cette instance.

Nous vous rappelons, Madame la Présidente, que les directives ministérielles insistent bien sur le nécessaire consensus qu'il convient de trouver avec les représentants du personnel au sein des CHS-CT, en particulier sur les questions touchant aux crédits budgétaires.

Nous avons, bien entendu, fait remonter ces dysfonctionnements auprès de nos instances nationales et notamment à nos représentants siégeant dans le cadre du CHS-CT ministériel.

Dans l'immédiat, et en raison de l'absence d'un véritable débat sur l'emploi de la dotation budgétaire 2013 du CHS-CT du Finistère, aucune décision quant à la répartition de son affectation n'a pour l'instant été actée.

Cette situation de blocage, nous ne pouvons nous en satisfaire, car elle ne correspond ni à notre conception du dialogue social, ni à nos revendications, dont la finalité est de faire évoluer favorablement les conditions de travail des agents.

En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à prendre nos responsabilités, à la condition que le contexte préalable nécessaires à l'instauration d'un véritable dialogue social soit réuni, et notamment que les représentants du personnel soient respectés dans l'exercice de leur mandat.

Revenons sur l'ordre du jour de ce CTL, et notamment cette campagne IR 2013 qui a vu hier encore, dernier jour du dépôt des déclarations, les contribuables prendre d'assaut les halls d'accueil de la DGFIP.

Comment ne pas évoquer le contexte plombé du lancement de cette campagne IR et les conséquences des retombées de la mise en cause de l'ancien Ministre du Budget dans un contexte de crise économique violente où le sentiment d'injustice et d'inégalités sociales prospère.

Alors que les agents doivent se soumettre aux contrôles déontologiques, ils se sont sentis particulièrement trahis et exposés en première ligne, au risque de voir pour eux le front office se transformer en ligne de front.

Sans doute aborderez-vous le bilan de cette campagne IR en minimisant une fois de plus l'impact des flux de fréquentation.

En ce qui nous concerne, et à l'étude des premiers chiffres qui nous sont remontés localement, l'affluence à nos guichets urbains et de proximité est extrêmement forte, à nouveau cette année. De plus, la complexité des nouveautés législatives suscite toujours plus d'interrogations de la part des contribuables alors qu'incontestablement les suppressions d'effectifs mettent également une pression de plus en plus forte sur les équipes.

Lorsque la fusion a été lancée il y a 5 ans, l'accueil du public était l'un des enjeux majeurs pour cette réforme inédite et d'envergure des services financiers.

Force est de constater aujourd'hui que, la DGFIP est l'Administration la plus sollicitée par l'accueil dans toutes ses configurations et pour autant, la réorganisation des services, notamment la concentration du réseau urbain, n'a pas répondu aux exigences de la montée en puissance de l'accueil physique.

En outre, Madame la Directrice, vous avez réduit de façon importante l'aide des autres services pour l'organisation de la réception de cette campagne.

Cette décision est consécutive aux suppressions de postes et aux nombreuses restructurations des années passées qui fragilisent l'ensemble des services.

A n'en pas douter, la prochaine fusion des secteurs d'assiette de Brest et Quimper ne manquera pas de détériorer encore d'avantage la qualité de l'accueil fait aux contribuables ainsi que les conditions de travail des agents.

L'ordre du jour de ce CTL comporte également la présentation d'un projet de fermetures de plusieurs Trésoreries.

Lorsqu'en début d'année, vous avez décidé de supprimer autant d'emplois sur les Trésoreries du département, votre stratégie de restructurations était en route, et nous en avons à l'époque dénoncée les conséquences pour les agents et les structures.

Dans le même temps, la mise en place de services à vocation industrielle ne pouvait qu'amplifier des transferts d'emplois fragilisant encore plus les Trésoreries de proximité.

C'est la raison pour laquelle nous avons, dans le cadre d'une lettre adressée récemment au Directeur Général, rappelé nos revendications sur les effectifs départementaux, qui actuellement ne permettent plus d'assurer les missions dans des conditions normales.

**FO DGFIP** rappelle que les Trésoreries du Finistère ne se situent pas en zone désertique et que, bien au contraire, les territoires dont elles dépendent bénéficient d'une densité économique et d'une population forte, justifiant pleinement la proximité des services publics.

Rappelons aussi que vos projets de fermetures sont en contradiction avec la mise en place de l'accueil fiscal de proximité dont vos chiffres attestent de la constante montée en puissance depuis 2009.

Pour **FO DGFIP**, ces projets, entre autres, illustrent bien la véritable nature des intentions sous-jacentes de la Direction Générale qui n'ont d'autres objectifs que de s'inscrire dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale de réduction des services publics appelés par euphémisme sans doute « Modernisation de l'Action Publique ».

Si **FO DGFIP** considère qu'une véritable stratégie à la DGFIP est nécessaire pour assurer les missions et rassurer les personnels, nous ne pouvons être qu'en désaccord avec cette « démarche funeste » qui, au lieu d'être une authentique projection sur l'avenir, risque malheureusement de se réduire à un recensement de toutes les économies réalisables dans les services.

**Face à la dégradation des conditions de travail et à l'inquiétude grandissante des personnels, FO DGFIP exige :**

- **l'arrêt immédiat de la démarche stratégique et de la MAP,**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **le maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP,**
- **le maintien du réseau de proximité,**
- **l'arrêt des concentrations en pôles et transferts de service,**
- **l'abandon de la Fusion des secteurs d'assiette,**
- **le maintien du statut général et des statuts particuliers ainsi que les droits et garanties y afférents.**